



RAPPORT D'ACTIVITE 2016

SOMMAIRE

A.	INTRODUCTION/ FAITS MARQUANTS	3
I.	Historique :	3
II.	Faits marquants :	4
III.	Le périmètre du syndicat	8
IV.	L'objectif : la valorisation	9
B.	LES INDICATEURS TECHNIQUES	11
I.	Répartition des tonnages en 2016.....	11
	<i>Répartition par catégorie de déchets en Kg par an et par habitant :</i>	<i>12</i>
II.	Le traitement des déchets ménagers et assimilés	13
1.	<i>Localisation et nature des traitements et valorisation (ensemble des producteurs).....</i>	<i>13</i>
2.	<i>Capacité des installations et tonnage traité par type de producteurs.....</i>	<i>13</i>
3.	<i>Nature des déchets traités par unité de traitement.....</i>	<i>14</i>
a.	Unité de valorisation énergétique de Villefranche sur Saone	14
b.	Chaufferie bois :	17
c.	Centre de Saint Etienne sur Chalaronne	17
d.	Le traitement des déchets verts	18
e.	Centre de stockage et de valorisation des déchets inertes (CET III).....	19
f.	La collecte sélective	20
C.	LES INDICATEURS FINANCIERS.....	31
1.	Synthèse générale des comptes	31
2.	Prix des prestations.....	31
3.	Prestations rémunérées à des entreprises sur contrat :	33
4.	Aides versées à l'investissement en 2016:	33
5.	Comptabilité analytique par budget :	34
D.	COMMUNICATION et PREVENTION	39
I.	Communication:	39
II.	Prévention:.....	42
E.	RECAPITULATIF DES FILIERES DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS.....	43
F.	BILAN / Loi de transition énergétique	44

A. INTRODUCTION/ FAITS MARQUANTS

I. Historique :

Le SYNDICAT MIXTE est un établissement public intercommunal qui regroupe, suite à la réforme territoriale du 1er janvier 2014 9 groupements, 219 communes représentant environ 330 000 habitants, sur trois départements (Rhône, Ain et Saône et Loire).

Il est né en 1978 de la volonté des élus, placés devant le problème difficile de l'élimination des déchets à la suite du remplissage de la décharge contrôlée de Villefranche/ Saône.

En 1981, une usine d'incinération a été construite permettant de traiter environ 35 000 tonnes de déchets par an. L'énergie produite était valorisée en chaleur grâce à la construction d'un réseau d'une longueur de 5500 mètres fournissant de la chaleur et de l'eau chaude à 3000 logements sociaux et 1000 m2 de bureau.

Une première réflexion sur la collecte sélective conduit à la création d'une plate-forme de compostage des déchets verts afin d'assurer la valorisation organique de 14000 tonnes de végétaux qui finissaient auparavant en décharge ou dans l'usine d'incinération avec les ordures ménagères. Cette plate-forme de compostage a été ouverte en avril 1997.

Des contrats d'objectifs de collecte sélective sont signés entre les groupements de communes, le Syndicat Mixte et Eco- Emballage au mois de décembre 1998.

Le Syndicat mixte s'engageait dans le même temps, conformément aux plans départementaux, à compléter le dispositif de gestion des déchets par l'extension de son usine d'incinération en construisant en 2001 un second four de 6.5 tonnes à l'heure, et à la mise aux normes du traitement des fumées sur le four existant. L'énergie produite est valorisée via le réseau chaleur, la production de vapeur pour sécher les boues de la station d'épuration et la vente d'électricité.

Cet ensemble de dispositions a permis au Syndicat mixte et aux établissements de coopération intercommunale qui le composent de passer l'échéance légale de 2002, et d'assurer l'application des nouvelles normes de 2005.

Avec l'adoption du Grenelle de l'environnement, des objectifs chiffrés ont été définis sur :

- La réduction de la production des ordures ménagères et assimilés ;
- Le développement du recyclage matière et organique ;
- La limitation de la mise en décharge et de l'incinération.
-

Ces dispositions sont largement reprises par le Sytraival dans ses différentes activités.

II. Faits marquants :

En 2016 :

Unité de valorisation énergétique :

➤ **Renforcement de la protection incendie :**

En 2016, il a été achevé les travaux de renforcement de la protection incendie par canon à mousse sur la fosse de déchargement et des trémies et la mise en place d'une bâche de stockage d'eau incendie et d'un groupe moto pompe pour l'alimentation du circuit incendie.

➤ **Construction de la plateforme de maturation des mâchefers**

En 2016, Le Sytraival a construit sur la commune de Quincieux une plateforme de maturation des mâchefers ainsi que le transit de collectes sélectives et des encombrants.

Ces travaux ont consisté à la réalisation :

- d'un bâtiment fermé d'environ 5 850 m2 permettant l'élaboration du mâchefer ;
- d'un bâtiment fermé de stockage des matériaux maturés en attente de valorisation d'une superficie d'environ 1 062 m2.
- de deux bâtiments fermés de 1400 m2 permettant le transfert des collectes sélectives ainsi que la préparation et le transfert vers l'unité de valorisation énergétique des encombrants
- d'un bâtiment d'accueil et logement de gardien d'environ 136 m2



Cette plateforme est équipée :

- d'un pont bascule avec enregistrement des pesées ;
- d'un équipement de criblage et de séparation des métaux pour la préparation des mâchefers en matériaux de sous couche routière.



L'exploitation de ce site a été confiée en 2017 à la société SUEZ qui emploie 4.5 personnes.

Réseau de chauffage urbain :

En 2016, des travaux de rénovation du réseau principal en acier sur le quartier de Belleruche ont été réalisés pour remplacer des tuyaux en acier datant de 1989.

Une extension de réseau a été réalisée pour alimenter de nouveaux logements (60) en basse consommation (ROOF TOP)

Collectes sélectives :

➤ Changement de centre de tri

A partir du premier janvier 2016 la totalité des emballages légers et du multi matériaux est triée chez NICOLLIN à St Fons.

➤ Trophée verre

Depuis 2013, suite aux actions menées par le SYTRAIVAL, ses adhérents et les communes de son territoire dans le cadre de son plan de relance du recyclage du verre, 300 tonnes supplémentaires par an ont été collectées et recyclées.

Fort de ce résultat et pour maintenir cet élan, le SYTRAIVAL a décidé de décerner en 2016 des trophées verre aux trois communes les plus performantes pour l'année 2015. Trois catégories ont été établies: moins de 1000 habitants, de 1000 à 4000 habitants et plus de 4000 habitants. Ces trophées ont été remis en décembre 2016 lors d'un comité syndical.

Communication :

➤ Spot sur le verre:

Un spot cinéma sur les consignes de tri du verre a été diffusé sur l'ensemble de notre territoire. La campagne s'est déroulée sur deux périodes (2x3 mois).

➤ Refonte du site internet:

La refonte du site internet a débuté sur l'année 2016 et se finira sur l'année 2017. C'est l'agence PMP concept de Belleville sur Saône qui a été retenue pour la refonte.

➤ Lettre d'information du SYTRAIVAL:

Une lettre d'information du SYTRAIVAL a été envoyée à nos élus en 2016 et mise en ligne sur notre site internet.

➤ Visites:

Deux visites (élus et techniciens du SYTRAIVAL) ont été réalisées: La première dans des usines de recyclage du plastique en Côte d'Or (21) et une autre au CIEL du SIDEFAGE à Bellegarde sur Valserine (01).

Prévention :

➤ Formation sur le compostage:

Des formations au compostage sont proposées à nos collectivités pour aider à la prévention des déchets.

Prévision 2017 :

En 2017, le SIRTOM de la Vallée de la Grosne va rejoindre le Sytraival pour le traitement de ses déchets ménagers résiduels mais aussi pour le traitement de ses collectes sélectives.

Unité de valorisation énergétique :

D'importants travaux de rénovation des chaudières sont prévus afin de réduire les fuites liées à la corrosion. Par ailleurs une révision majeure sur le turbo alternateur va être réalisée durant l'arrêt technique de septembre.

A partir du 1^{er} novembre 2017, la vente de l'électricité s'effectuera sur le marché libre. Une consultation est en cours pour déterminer la meilleure offre.

Réseau de chaleur :

En 2017, des extensions sont prévues rue Victor Hugo à Villefranche pour alimenter un nouveau bâtiment (Azotéa) en basse consommation comprenant des logements (29) et une extension d'école publique en rez de chaussée ainsi qu'une école privée Cours Perrier située rue des Jardiniers.

Collecte sélective :

- **Plan verre :** un trophée "verre" sera remis aux trois communes ayant réalisées les plus fortes progressions entre 2015 et 2016.
- **Plan papier :** Un diagnostic doit être réalisé par ECOFOLIO afin de déterminer des axes d'amélioration afin de développer et d'optimiser les collectes de papiers.
- **Collecte des meubles (DEA) :** 8 nouvelles déchèteries devront être équipées de bennes afin de pouvoir trier et valoriser les DEA en partenariat avec l'éco-organisme ECOMOBILIER.

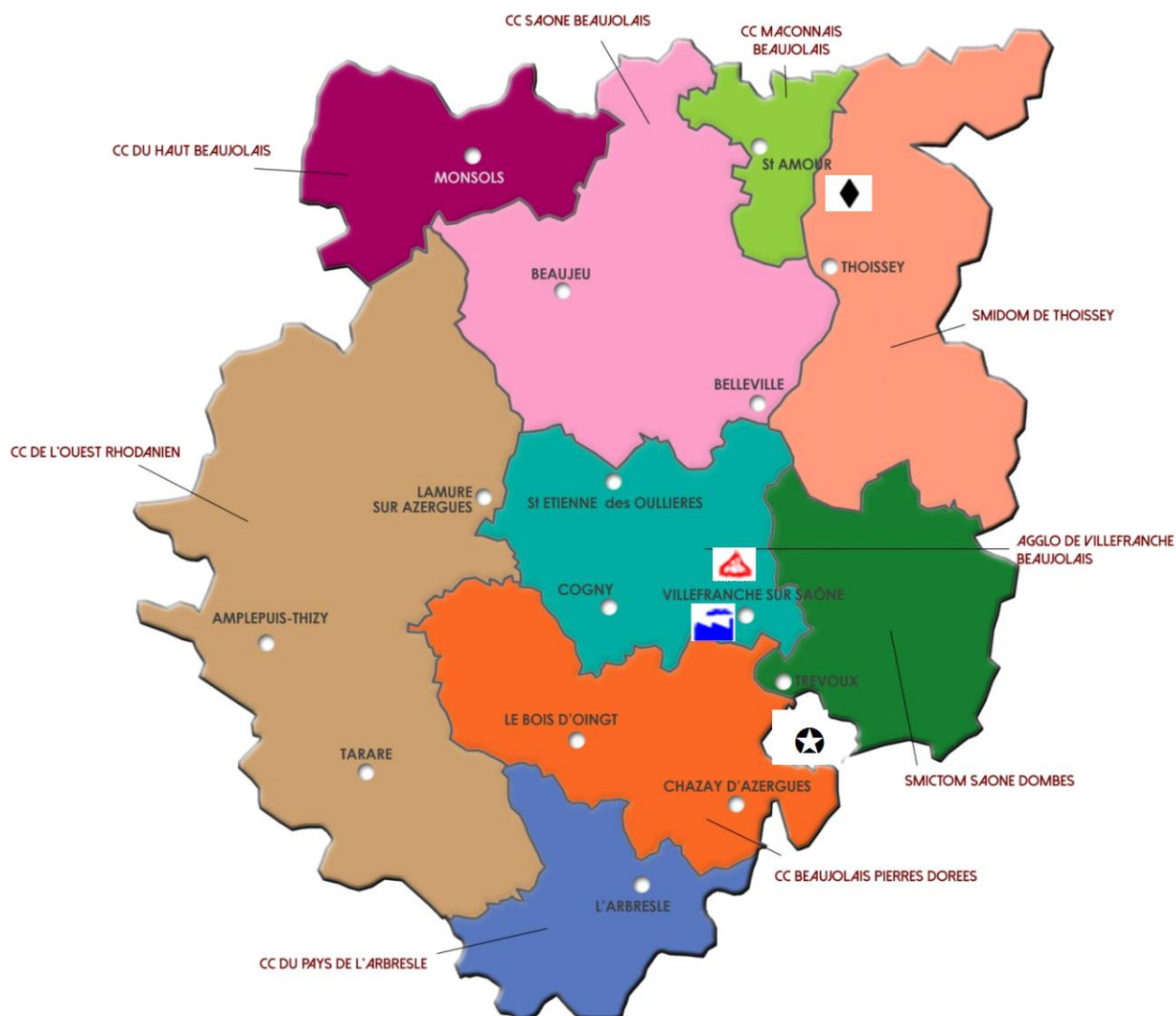
Communication :

- **Refonte du site internet:** La refonte a débuté en 2016 et le site internet sera mis en ligne courant 2017.
- **Spot sur le verre au cinéma:** Nous continuerons sur 2017 la diffusion du spot sur le verre dans les cinémas de notre territoire. La période sera normalement plus courte.
- **Film UVE:** En collaboration avec l'exploitant de l'UVE (Tiru), un film sur l'UVE sera créé.
- **Visites:** Nous préparerons deux visites à destinations des élus: L'usine de valorisation bio-énergétique des déchets ménagers OVADE (ORGANOM) et la deuxième reste à définir.
- **Embauche d'un nouvel ambassadeur:** Un nouvel ambassadeur devrait arriver en 2017 avec comme mission les animations dans les écoles.

Prévention:

- **Stop pub:** Des stop pub seront créés et distribués aux collectivités demandeuses.
- **Gobelets réutilisables:** Des gobelets réutilisables seront créés et distribués aux collectivités demandeuses.
- **Formation compostage:** L'aide aux collectivités que l'on a apporté sur 2016, sur la formation ou la communication au compostage continuera sur 2017.

III. Le périmètre du syndicat



Légende :



Usine d'incinération (Villefranche/ Saône)



Plate forme de compostage et tri des gravats (Arnas)



Installation de traitement des déchets (Saint Etienne sur Chalaronne)



Plateforme de maturation des mâchefers et installations de transfert de collectes sélectives et broyage des encombrants (Quincieux)

IV.L'objectif : la valorisation

L'activité du SYTRAIVAL se décompose en quatre secteurs de compétence bien distincts avec pour chacun d'entre eux une comptabilité autonome :

- l'incinération ;
- la collecte sélective ;
- le compostage des déchets verts ;
- la valorisation des déchets inertes.

Les groupements de communes composant le SYTRAIVAL ont collecté et traité en 2016, 176 077 tonnes de déchets ménagers.

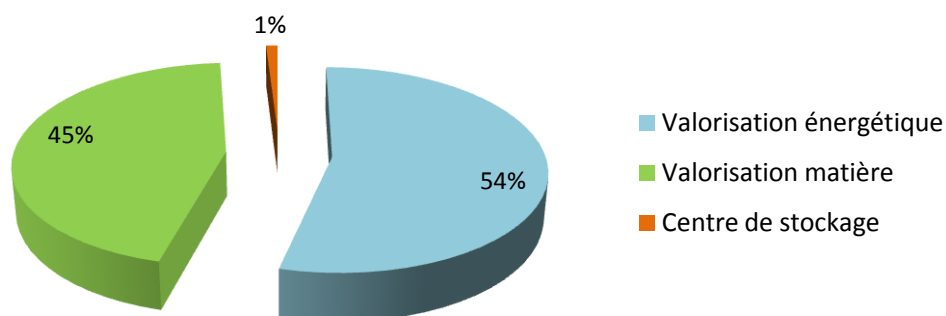
Soit environ 535 KG par an et par habitant

Pour bien prendre conscience des enjeux pour les collectivités, ceci représente par habitant et par an les quantités suivantes en % :

Ordures ménagères résiduelles	39,6%
Verre	6,5%
Papiers (P)	3,1%
Emballages légers (EL)	2,4%
Multimatériaux (P+EL)	2,5%
Sous total collecte sélective	14,5%
Déchets verts	15,0%
Gravats	9,1%
Ferraille	2,2%
Cartons	1,7%
Bois	5,5%
Encombrants	8,4%
DEA	1,1%
D3E	1,5%
Déchets dangereux	0,4%
Plâtre	0,9%
Autre	0,1%
Sous total Déchèteries	45,9%
Total des déchets	100,0%

Actuellement la valorisation représente plus de 90 % des entrants, et se décompose ainsi :

Déchets gérés par le SYTRAIVAL :



La valorisation énergétique :

L'énergie produite par l'incinération des ordures ménagères est valorisée comme suit :

- Réseau de chaleur : 34 106 MWh en augmentation de 9 % par rapport à 2015 liée à la météo et à la mise en service de nouvelles sous stations, permettant d'économiser 4 193 TEP, d'éviter 10 150 tonnes de CO₂ et de chauffer 3 300 habitants .
- Production électrique : 25 972 MWh soit une augmentation de 13.5 % par rapport à 2015, permettant d'économiser 12 740 tonnes équivalents pétrole (TEP), d'éviter 30 400 tonnes de CO₂ et de fournir l'électricité à usage ménager à 30 000 habitants.

La valorisation matière :

La valorisation matière provient du tri des déchets collectés en porte à porte, en points d'apports volontaires, des déchèteries ou des matières recyclables en sortie de l'usine d'incinération. Les matières valorisées par le Sytraival sont :

- Collecte sélective (Verre, emballages légers, journaux) : 25 610 tonnes qui se recycle et permet d'économiser des matières premières et de l'énergie ;
- Déchets verts : 26 383 tonnes qui se transforment en 12 500 tonnes d'amendement organique utilisé dans l'agriculture ;
- Les gravats : 16 093 tonnes sont concassés et triés afin d'être réutilisés en matériaux de substitution sur les chantiers de travaux publics ;
- Le mâchefer : 13 406 tonnes produit issu de l'incinération qui selon des critères chimiques peuvent être valorisés en sous couche routière ou en matériau de couverture de centre de stockage.
- Les Déchets électriques, électroniques (D3E) : 2 769 tonnes qui sont démantelés et recyclés.
- Les Déchets d'équipement d'ameublement (DEA) représentent 1 958 tonnes.
- Les 1 500 tonnes de plâtre sont triées et recyclées à Chambéry.
- 2 970 tonnes de cartons sont collectées en déchèterie.

B. LES INDICATEURS TECHNIQUES

I. Répartition des tonnages en 2016

La répartition des tonnages par nature et par groupement de communes est présentée dans le tableau ci-après (toutes les catégories de déchets ne sont pas gérées par le Sytraival) :

2016	Agglo de Villefranche	Beujolais Pierres Dorées	Haut Beaujolais	Maconnais Beaujolais	Ouest Rhodanien	Pays de l'Arbresle	Saône Beaujolais	SMICTOM	SMIDOM	Total
Ordures ménagères	17256	10461	792	3134	10905	6569	7405	9698	3521	69741
Verre	1958	1665	152	470	1563	1228	1906	1414	1172	11528
Papiers (P)	212	1172	101	385	1051	115	813	933	813	5479
Emballages légers (EL)	131	1019	43	150	865	0	429	837	687	4162
Multimatériaux (P+EL)	2456	0	0	0	0	1985	0	0	0	4441
Déchets verts	3025	4461	103	1260	3561	3235	2271	4659	3808	26383
Gravats	2461	3130	120	740	1845	1942	1496	2272	2087	16093
Ferraille	502	645	77	230	507	448	522	522	338	3791
Cartons	391	563	43	135	295	394	464	297	388	2970
Bois	1164	1654	132	450	1778	1228	1063	1183	1116	9768
Encombrants	1089	2923	158	425	2668	2255	1554	2229	1447	14748
DEA	575	74	0	0	365	414	303	135	92	1958
D3E	403	385	42	99	477	329	372	323	291	2721
DDM	96	76	10	32	92	70	101	125	68	670
Plâtre	312	103	28	70	433	0	251	66	237	1500
Autre	0	0	9	25	52	31	0	7	0	124
Total des déchets	32 031	28 330	1 810	7 605	26 457	20 128	18 950	24 700	16 065	176 077
Ordures ménagères	53,9%	36,9%	43,8%	41,2%	41,2%	32,6%	39,1%	39,3%	21,9%	39,6%
Verre	6,1%	5,9%	8,4%	6,2%	5,9%	6,1%	10,1%	5,7%	7,3%	6,5%
Journaux magazines	0,7%	4,1%	5,6%	5,1%	4,0%	0,0%	4,3%	3,8%	5,1%	3,1%
Emballages légers	0,4%	3,6%	2,4%	2,0%	3,3%	0,0%	2,3%	3,4%	4,3%	2,4%
Multimatériaux	7,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	9,9%	0,0%	0,0%	0,0%	2,5%
Déchets verts	9,4%	15,7%	5,7%	16,6%	13,5%	16,1%	12,0%	18,9%	23,7%	15,0%
Gravats	7,7%	11,0%	6,6%	9,7%	7,0%	9,6%	7,9%	9,2%	13,0%	9,1%
Ferraille	1,6%	2,3%	4,3%	3,0%	1,9%	2,2%	2,8%	2,1%	2,1%	2,2%
Cartons	1,2%	2,0%	2,4%	1,8%	1,1%	2,0%	2,4%	1,2%	2,4%	1,7%
Bois	3,6%	5,8%	7,3%	5,9%	6,7%	6,1%	5,6%	4,8%	6,9%	5,5%
Encombrants	3,4%	10,3%	8,7%	5,6%	10,1%	11,2%	8,2%	9,0%	9,0%	8,4%
DEA	1,8%	0,3%	0,0%	0,0%	1,4%	2,1%	1,6%	0,5%	0,6%	1,1%
D3E	1,3%	1,4%	2,3%	1,3%	1,8%	1,6%	2,0%	1,3%	1,8%	1,5%
DDM	0,3%	0,3%	0,6%	0,4%	0,3%	0,3%	0,5%	0,5%	0,4%	0,4%
Plâtre	1,0%	0,4%	1,5%	0,9%	1,6%	0,0%	1,3%	0,3%	1,5%	0,9%
Autre	0,0%	0,0%	0,5%	0,3%	0,2%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Total des déchets	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

*La CC Mâconnais Beaujolais adhère qu'à la compétence valorisation énergétique

Les déchetteries sont gérées par les Communautés de Communes. Il en existe 22 qui collectent 80 726 tonnes soit 45.9 % du tonnage total produit par le territoire.

Répartition par catégorie de déchets en Kg par an et par habitant :

en Kg/an/habitant	Agglo de Villefranche	Beaujolais Pierres Dorées	Haut Beaujolais	Mâconnais Beaujolais	Ouest Rhodanien	Pays de l'Arbresle	Saône Beaujolais	SMICTOM	SMIDOM	Moyenne
Ordures ménagères	245	225	205	227	217	181	221	223	114	212
Verre	28	35,9	39	34	31	34	57	33	38	35
Papiers (P)	3	25	26	28	21	3	24	21	26	25
Emballages légers (EL)	2	22	11	11	17	0	13	19	22	19
Multimatériaux (P+EL)	35	0	0	0	0	55	0	0	0	42
sous total CS	67	83	76	73	69	89	94	73	86	78
Déchets verts	43	96	2	91	71	89	68	107	123	80
Gravats	35	67	31	54	37	54	45	52	68	49
Ferraille	7	14	20	17	10	12	16	12	11	12
Cartons	6	12	11	10	6	11	14	7	13	9
Bois	16	36	34	33	35	34	32	27	36	30
Encombrants	15	63	41	31	53	62	46	51	47	45
DEA	8	2	0	0	7	11	9	3	3	6
D3E	6	8	11	7	10	9	11	7	9	8
DDM	1	2	3	2	2	2	3	3	2	2
Plâtre	4	2	7	5	9	0	8	2	8	5
Autre	0	0	2	2	1	1	0	0	0	0
Total des déchets	454	610	468	552	527	555	566	569	520	535

La dernière campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères réalisée par l'ADEME en 2011 a déterminé les ratios nationaux suivant : Ordures ménagères résiduelles : 288 kg collectés /habitant /an (baisse de 3% par rapport à 2009) ; Verre : 29 kg collectés/habitant/an (stable); Matériaux secs collectés sélectivement (emballages légers et journaux magazines) : 48 kg collectés/habitant /an (+ 3%).

II. Le traitement des déchets ménagers et assimilés

1. Localisation et nature des traitements et valorisation (ensemble des producteurs)

Unité de traitement	Déchets traités en 2011	% par rapport Année précédente	Déchets traités en 2012	% par rapport Année précédente	Déchets traités en 2013	% par rapport Année précédente	Déchets traités en 2014	% par rapport Année précédente	Déchets traités en 2015	% par rapport Année précédente	Déchets traités en 2016	% par rapport Année précédente
Usine d'incinération	77 146 t	-3%	83 640 t	+8%	83 742 t	0.12%	85 429 t	2 %	79 686 t	- 6.8%	77 530t	-2.7%
Centre de stockage des déchets ménagers de Sytraival	8 253 t	-29%	3 185 t	- 61%	649 t	- 80 %	278 t	- 57%	93 t	- 66%	168 t	+45%
Centre de stockage des déchets non dangereux hors syndicat	4 262* t	+ 208%	989 t	- 331%	588 t	- 40 %	516 t	- 12%	1 429t	+ 177%	978 t	- 31%
Unité de valorisation des déchets inertes d'Arnas	7 641 t	- 2.3%	9 219 t	+ 17%	7 454 t	- 19 %	13 117 t	43 %	11 687 t	- 11%	11 345 t	- 2.9%
Usine d'incinération hors syndicat	2 096 t	+360%	1 266 t	-39%	467 t	- 63%	1061 t	127%	1 242 t	17%	3 024 t	+143 %
Mise en balle des ordures ménagères résiduelles					1 201 t		1 249 t	+ 5 %	1 200 t	- 5 %	1272 t	+6%
Centres de compostage	19 284 t	+ 11%	21 568 t	9%	20 391 t	- 5.5%	21 026 t	3 %	18 279 t	-13%	22 195 t	+ 24 %
TOTAL en tonnes	118 682	- 2.9%	119 373	+0.6%	113 291	- 5%	121 427	6.7%	113 616	-6.5%	116 512	+ 2.6%

*Déournement lié à l'incendie du TGBT

2. Capacité des installations et tonnage traité par type de producteurs

	Incineration	Stockage	Valorisation des inertes	Compostage	Centre de tri
Capacité réglementaire des installations (t/an)	86 700 t	1 000 t			
Tonnages effectivement traités en 2016					
Tonnage OM traité des collectivités du syndicat	70 099t		13 117 t	16 564 t	25 681 t
Tonnage déchets non ménagers ou hors collectivités	7 832 t	93t		1 715t	
Tonnages des collectivités clientes	1 688t				

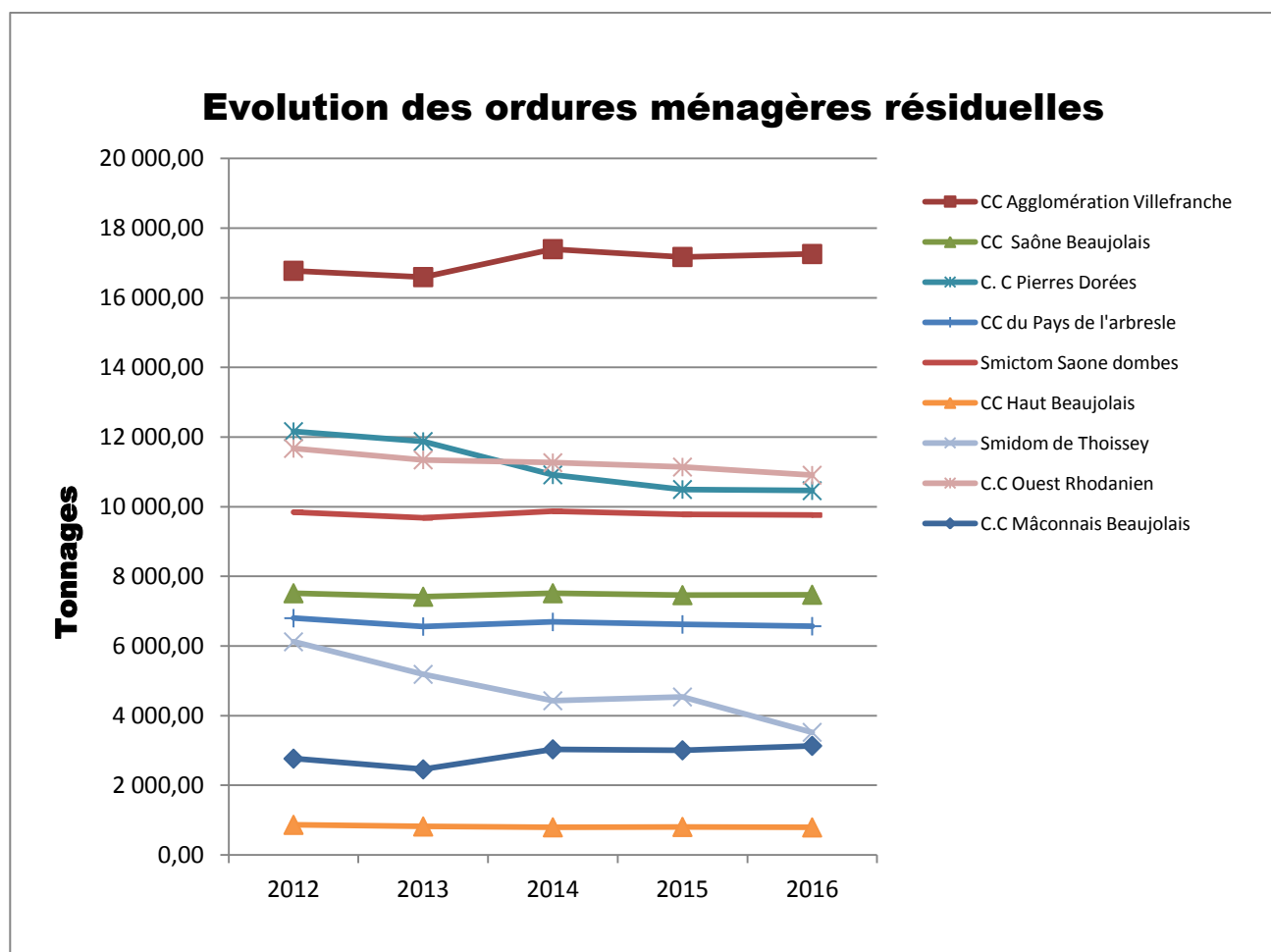
3. Nature des déchets traités par unité de traitement

a. Unité de valorisation énergétique de Villefranche sur Saone

L'unité de valorisation énergétique de Villefranche sur Saône a traité à 85 % des ordures ménagères résiduelles qui proviennent à 99% du périmètre du syndicat.

On observe globalement une baisse de 1.6% des tonnages avec une relative stabilisation des tonnages à l'exception du SMIDOM de Thoissey qui baisse de plus de 22% avec la mise en place de la redevance incitative.

Un habitant du SYTRAIVAL produit en moyenne 212 kg/ an (population INSEE 2014) avec une valeur maximale annuelle de 245 kg/habitant (CA de Villefranche sur Saône) et une valeur minimale à 114 kg/an (SMIDOM de Thoissey). Au niveau national le ratio est de 288 kg/hab (valeur 2011).



➤ Nature des déchets traités sur l'unité :

En tonnes	OM r	Déchets assimilables aux OMR	Déchets d'activité de soins	Boues de STEP	Refus de tri	TOTAL
2011	73 445	1 066	805	1004	826	77 146
2012	77 490	4 045	901	393	811	83 640
2013	74 256	7 310	923	2	981	83 472
2014	74 328	8 667	1 039	0	1 395	85 429
2015	70 099	7 897	693	0	930	79 619
2016	67 652	7 282	1 218	79	1 299	77 530

En 2016, il a fallu détourner 1407 tonnes supplémentaires par rapport à 2015 (5 274 tonnes) qui déjà était en augmentation par rapport à 2014. On observe un vieillissement des installations nécessitant plus de maintenance et des risques d'arrêts fortuits plus importants.

Les encombrants de déchèteries qui sont triés et broyés (déchets assimilables aux OMR) permettent de combler la diminution des tonnages de déchets ménagers. En 2016, c'est 6560 tonnes qui ont été valorisées énergétiquement au lieu d'être enfouies en centre de stockage.

➤ **Valorisation des énergies :**

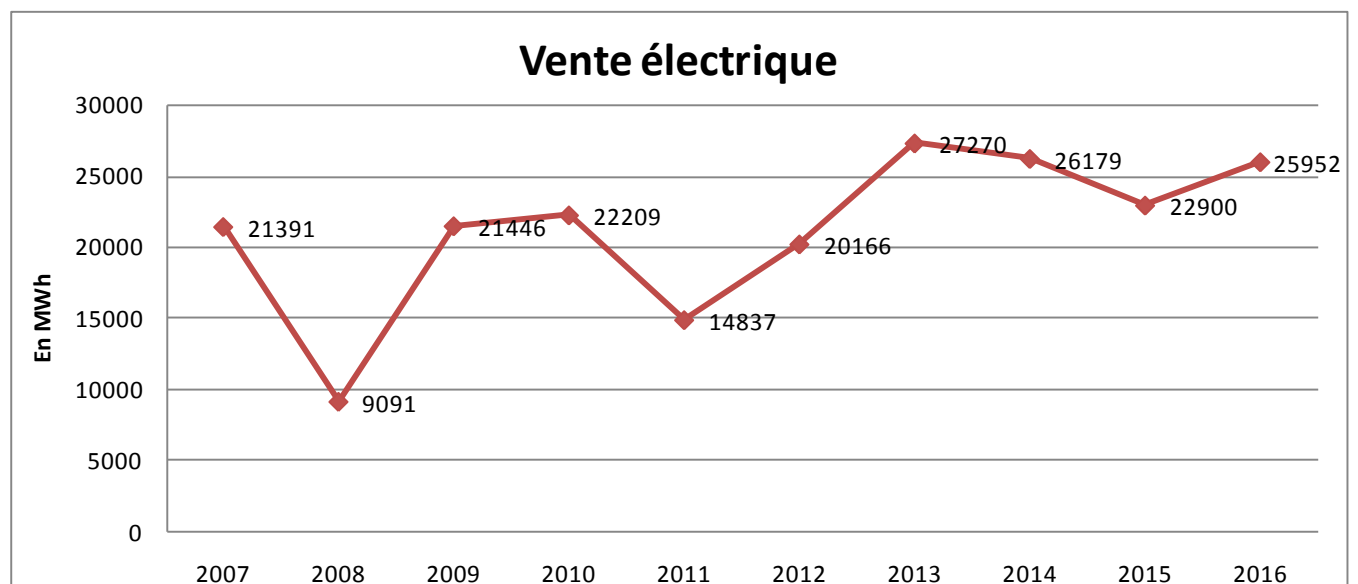
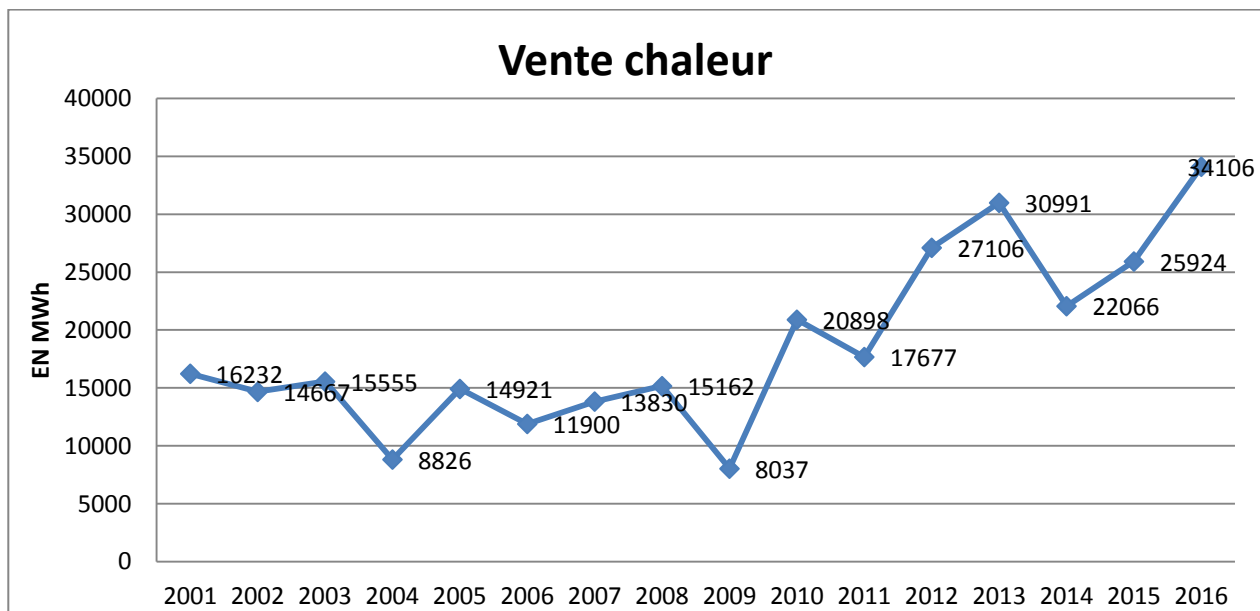
Les 77 530 tonnes de déchets produisent de la vapeur dont l'énergie va être utilisée au fonctionnement de l'usine, à la production de chaleur et d'électricité. La station d'épuration ne souhaitant plus sécher des boues de la station d'épuration, il n'y a plus de vente d'énergie depuis début 2013.

Tonnage annuel de vapeur		Evolution Année de base 2003
2003	227 641	
2004	221 646	- 2,63%
2005	237 599	4,37%
2006	244 209	7.3 %
2007	239 054	5 %
2008	232 718	2.23 %
2009	229 850	0.97%
2010	223 246	-1.93%
2011	223 619	-1.77%
2012	242 455	+ 6.5%
2013	243 341	+ 6.9%
2014	253 187	+11.22%
2015	238 022	+ 4.5%
2016	234 406	+2.8%

La baisse de production de vapeur est liée à la diminution de tonnages incinérés.

Au bilan le SYTRAIVAL a vendu :

- **Vente électricité** : 25 952 MWh soit une augmentation de 13.5% par rapport à 2015.
- **Vente de chaleur** : 34 106 MWh soit une augmentation de 9 % par rapport à 2015 liée essentiellement à la météorologie et à la mise en service de nouvelles sous stations.



➤ **Efficacité énergétique de l'installation :**

La performance énergétique de l'usine est égale à 80,1% au lieu de 68.1 % en 2015 lié essentiellement à la réparation de la vanne défectueuse.
Elle permet la réduction de la TGAP (supérieur à 60%).

➤ **Résidus issus de l'incinération :**

- Les mâchefers (13 405 T) soit 181 kg par tonnes de déchets incinérés (ratio équivalent à 2015) sont essentiellement valorisés en matériaux d'exploitation sur un centre de stockage des déchets non dangereux après déferrailage et 1696 tonnes ont été valorisés sur une plateforme en Allemagne. En 2017, la mise en fonctionnement de la plateforme de Quincieux va permettre de valoriser ces matériaux en technique routière.
- Les cendres d'incinération (2 332 T), soit 30.3 kg par tonnes de déchets incinérés, issues de l'épuration des fumées sont valorisées après un traitement de solidification stabilisation dans une mine de sel en Allemagne.

b. Chaufferie bois :

La mise en route a eu lieu en novembre 2010. Cette chaufferie bois a pour vocation d'apporter une énergie complémentaire au réseau de chaleur.

En 2016, la chaufferie bois a fourni près de 19% (6 445 MWh soit 2735 tonnes de bois) de l'énergie primaire annuelle délivrée au départ du réseau.

c. Centre de Saint Etienne sur Chalaronne

En 2016 le centre de Saint Etienne sur Chalaronne a fait l'objet d'un dépôt de dossier de demande d'autorisation avec enquête publique et un arrêté en novembre 2016 afin de poursuivre l'exploitation de la zone de stockage et d'autoriser les activités de broyage des encombrants et de mise en balles des OMR pour des tonnages supérieurs.

➤ **Centre de stockage :**

	O M	Encombrants	Déchets industriels banals	Boues de STEP	Inertes	TOTAL
2010	1082 T	9 177 T	1 040 T	295 T	3 840 T	15 434 T
2011	309 T	6 541 T	1 007 T	396 T	2 863 T	11 116 T
2012	0 T	2 142 T	716 T	327 T	1 752 T	4 937 T
2013		649 T			1 638 T	2 287 T
2014		278 T				278 T
2015			83.34 T		9.5 T	93 T
2016			168.3 T			168.3 T

Seuls les refus de tri ou les cendres de la chaufferie bois sont enfouis sur le site ainsi que de l'amiante liée issus des apports de particuliers.

- **Broyage d'encombrants :** 2478 tonnes réceptionnés en provenance des déchèteries du SMIDOM de Thoissey, et une partie des déchèteries de Belleville et d'Arnas :



- **Mise en balle** : Durant l'arrêt technique de l'usine de septembre 2016, une partie des ordures ménagères (1 272 tonnes) ont été mises en balle par un prestataire extérieur puis stockées temporairement pour être reprises durant cet hiver permettant d'une part de combler les périodes de faible charge de l'usine d'incinération et d'autre part de valoriser de l'énergie supplémentaire.

d. Le traitement des déchets verts

- **La plate forme de compostage d'Arnas :**

Le tableau ci-contre présente l'évolution des tonnages par année.

	Tonnage déchets verts	Volume déchets verts	Production Compost
2010	9 922,00	49 610,00	5 682
2011	9 677,00	48 385,00	5 291
2012	11 773,75	58 870,00	6 475
2013	10 747,00	53 740,00	5 911
2014	10 591,00	52 960,00	5 825
2015	9 883,00	49 415,00	5 436
2016	11 805,00	59 025,00	5 902

- **Les plates formes externes :**

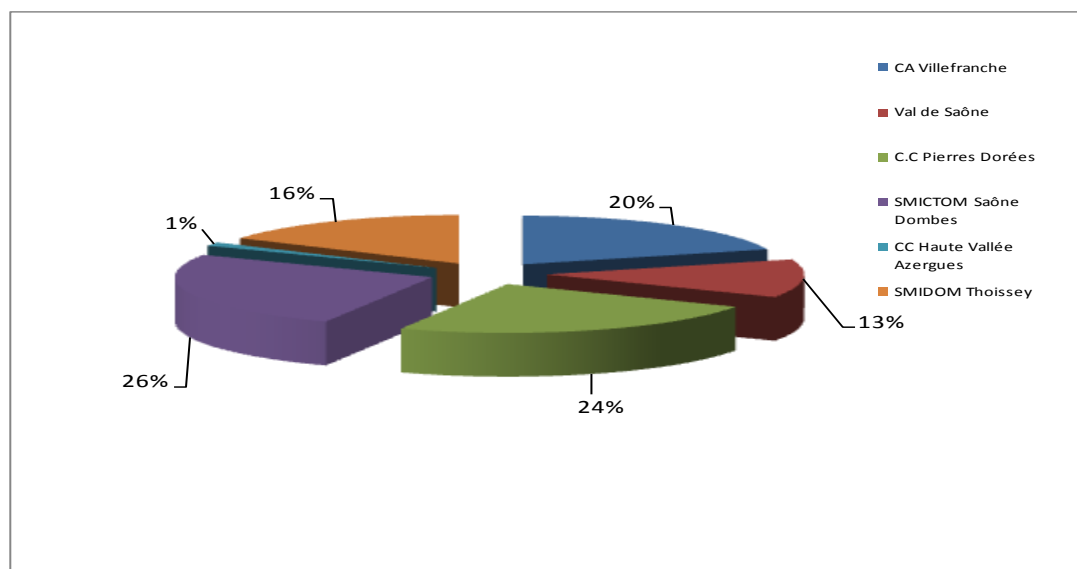
Afin de délester la plate forme de compostage d'Arnas, une partie des tonnages du territoire du Sytraival sont traités sur des plateformes externes. Depuis juillet 2013, ce sont trois plate formes qui produisent du compost :

- dans le département de l'Ain : Reyrieux (3 008 T) et à Baneins (3 000 T) exploitées par des agriculteurs qui valorisent le compost produit directement dans leurs champs;
- dans le Rhône une plateforme à Monsols (3 573 T) qui traite aussi des boues de station d'épuration.

- **Provenance :**

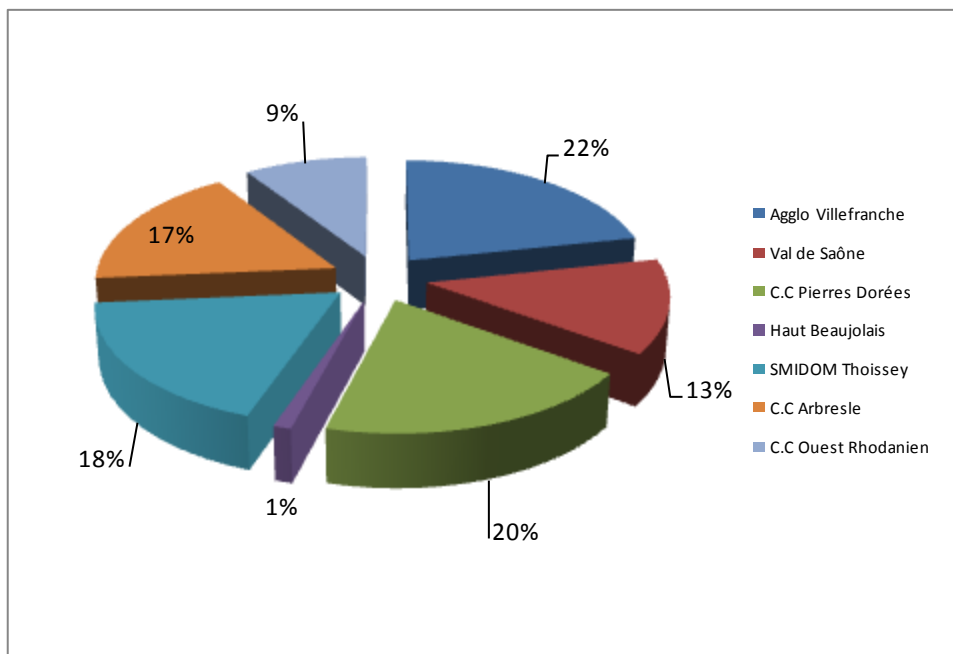
Les déchets verts proviennent essentiellement des déchèteries (84 %), des artisans (10 %) et des services d'espaces verts des collectivités (6%).

Répartition des tonnages par communauté de communes (déchèterie).



e. Centre de stockage et de valorisation des déchets inertes (CET III)

Le tonnage réceptionné sur le site d'Arnas en 2016 est de 11 345 t en provenance des déchetteries.



Le centre de stockage et de valorisation des déchets inertes permet, à partir des déchets de démolition, de produire des matériaux (sable, tout venant, terre...) par du broyage, concassage et du tri, qui sont recyclés en BTP. Avec du compost, la terre peut servir de terre végétale.

f. La collecte sélective

Le SYTRAIVAL a comme compétence la reprise et la valorisation des déchets collectés dans les bornes d'apport volontaire ou en porte à porte. La collecte est sous la responsabilité des groupements de communes (hormis pour le verre et les journaux magazines en points d'apports volontaires gérés par le SYTRAIVAL).

Deux adhérents du SYTRAIVAL ont opté pour une collecte des emballages légers en mélange avec les journaux magazines (dénommée « Multimatériaux ») : la Communauté de communes (CC) du Pays de l'Arbresle et la Communauté d'Agglomération de Villefranche Saône Beaujolais (hormis le territoire de l'Ex CC Beaujolais Nizérand Morgon).

La collecte est majoritairement effectuée en apport volontaire, cependant certaines communautés de communes sont en collecte en porte à porte : la CC du Pays de l'Arbresle, la Communauté d'Agglomération de Villefranche (uniquement pour le MULTI), une partie de la CC Beaujolais Pierres Dorées et une partie du SMICTOM Saône Dombes.

Le marché de collecte des bornes de collecte sélective pour le verre et pour les papiers est actuellement réalisé par la société GUERIN. Les emballages légers sont collectés par différents prestataires privés ou en régie directe pour certaines collectivités.

Depuis Mars 2010, une partie des collectes sélectives sont regroupées sur le quai de transfert de VEOLIA situé à Villefranche avant d'être acheminées sur le centre de tri de Nicollin à St Fons (depuis le 01 avril 2015).

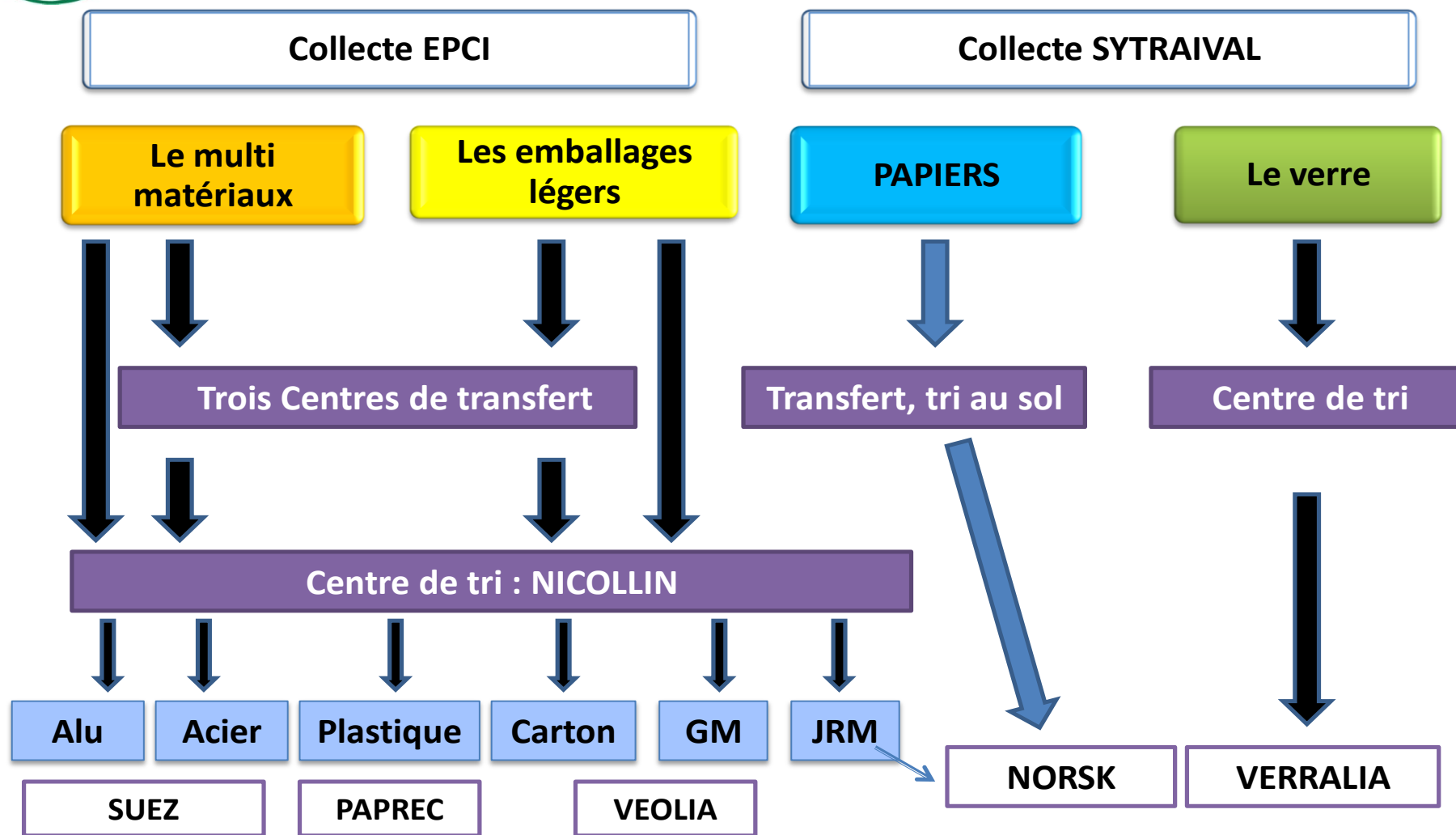
Pour leur part les emballages du secteur d'Amplepuis et Lamure transitent par le quai de transfert de Thizy les bourgs. Ceux du secteur de Tarare n'utilisent pas de quai de transfert et sont vidés directement sur le centre de tri de Nicollin depuis le 01 octobre 2015 (avant cette date ils étaient triés chez Paprec à St Priest) ainsi que le multi matériaux de la CC Pays de l'Arbresle depuis le 01 janvier 2016 (trié sur le centre de tri Sita à Firminy avant cette date).

La collecte des journaux magazines est réalisée par la société GUERIN et acheminée, après un tri sommaire effectué directement sur le quai de transfert de Villefranche, à la papèterie NORSK SKOG située à Golbey dans les Vosges.

Organisation des flux :



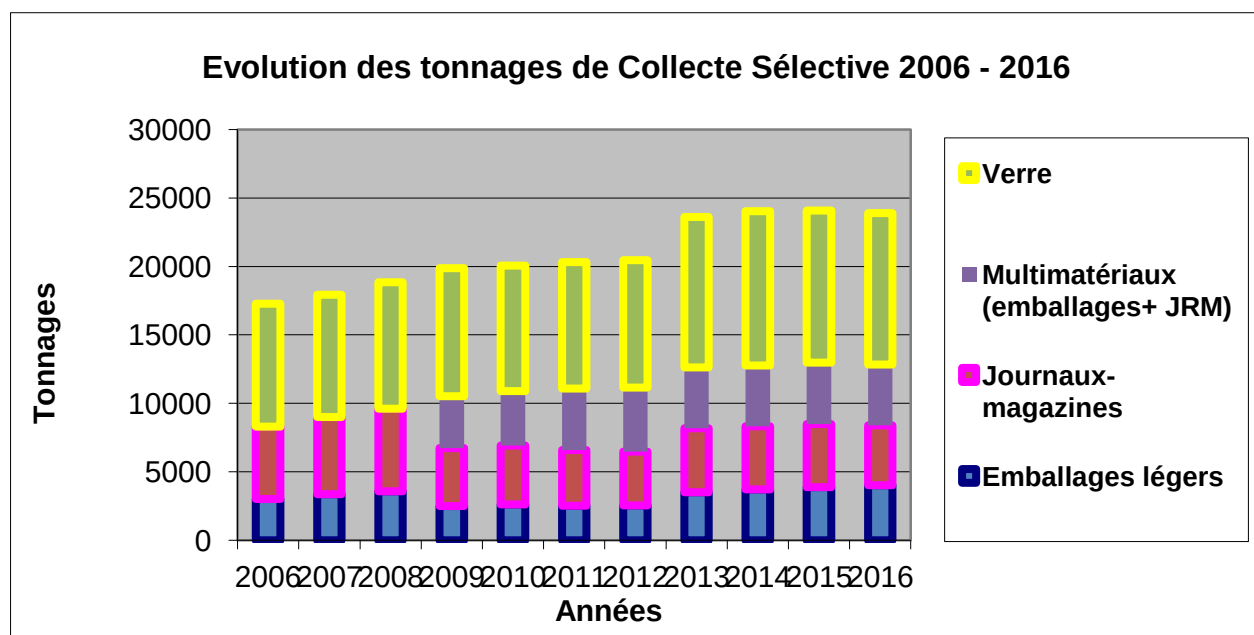
Flux Collecte Sélective



Evolution des tonnages collectés :

	En 2012		En 2013		En 2014		En 2015		En 2016	
Matériaux	Tonnage collecté	% par rapport Année N-1	Tonnage collecté	% par rapport Année N-1	Tonnage collecté	% par rapport Année N-1	Tonnage collecté	% par rapport Année N-1	Tonnage collecté	% par rapport Année N-1
Verre	9307	0.9 %	10 980	NS*	11 287	2.8 %	11 144	- 1.3 %	11 058	- 0.8 %
Emballages légers	2560	1.5 %	3517	NS*	3720	5.8 %	3888	4.5 %	4012	3.2 %
Papiers	3921	-3.7 %	4669	NS*	4 606	-1.3 %	4593	-0.25 %	4401	- 3.5 %
Papiers et emballages en mélange	4 670	4 %	4 438	NS*	4 428	-0.2 %	4 486	-0.2 %	4 441	-1.0 %
TOTAL COLLECTE SELECTIVE	20 457	0.7%	23 604	NS*	24 041	1.9 %	24 111	0.3 %	23 897	- 0.7 %

NS* non significatif : La prise en compte des tonnages de nouveaux adhérents à la compétence collecte sélective fausse la représentativité des pourcentages d'évolution entre 2012/2013 et 2013/2014 pour certains matériaux.



Evolution des tonnages des emballages légers (EL)
(en tonne et en kg par habitant)

EPCI	2015 (en t)	2016 (en t)	2015 (en kg/hab)	2016 (en kg/hab)	Evolution
Agglo Villefranche Beaujolais	128,7	131,2	1,8	1,9	0,03
Beaujolais Pierres Dorées	1 085,6	1 018,9	22,3	20,9	-1,4
Haut Beaujolais	41,0	43,2	10,6	11,2	0,6
Communauté Ouest Rhodanien	812,5	864,9	16,3	17,3	1,1
Pays de l'Arbresle	Pas d'EL				
Saône Beaujolais	419,3	429,4	12,8	13,1	0,3
SMICTOM	759,6	837,3	17,6	19,4	1,8
SMIDOM	641,1	686,8	19,7	21,1	1,4
TOTAL	3 887,8	4 011,7	17,8	18,4	0,6

* pour l'Agglo de Villefranche, seul est pris en compte l'ex CC Beaujolais Nizérand Morgon

* pour l'Arbresle, pas de collecte d'EL

Evolution des tonnages du Multi matériaux (MULTI)
(en tonne et en kg par habitant)

EPCI	2015 (en t)	2016 (en t)	2015 (en kg/hab)	2016 (en kg/hab)	Evolution
Agglo Villefranche Beaujolais	2 394,6	2 456,4	38,5	39,5	1,0
Pays de l'Arbresle	1 995,9	1 984,6	55,5	55,2	-0,3
TOTAL	4 390,5	4 441,0	47,8	48,3	0,5

Pour tous les tonnages de collecte d'emballages et de multi matériaux, il s'agit des poids entrant au centre de tri. Pour être juste il convient de retirer de ces chiffres les refus de tri qui sont traités à l'usine de valorisation énergétique de Villefranche.

En 2016, le taux de refus de tri moyen des emballages légers des adhérents du SYTRAIVAL est de 20.95 % et en diminution par rapport à 2015 (22.31 %). Il faut noter que le taux de refus pour les emballages en mélange avec les journaux magazines est plus faible, entre 14 et 16%, mais représente des tonnages plus importants en kilogramme par habitant et par an (kg/hab./an) :

Refus 2016	Population concernée	Tonnes collectées	Tonnes de refus	Refus kg/hab/an	% de refus
refus multi matériaux	98 217	4 441	661,8	6,74	14,90%
refus emballages seuls	218 513	4 012	840,5	3,85	20,95%

Evolution des tonnages des JRM collectés en PAV
(en tonne et en kg par habitant)

EPCI	2015 (en t)	2016 (en t)	2015 (en kg/hab)	2016 (en kg/hab)
Agglo Villefranche Beaujolais*	217,7	211,7	3,1	3,0
Beaujolais Pierres Dorées	965,7	896,3	21,1	18,4
Haut Beaujolais	91,0	89,5	23,6	23,2
Communauté Ouest Rhodanien	944,3	883,8	18,9	17,7
Pays de l'Arbresle*	101,7	115,22	2,8	2,9
Saône Beaujolais	737,7	726,1	22,5	22,2
SMICTOM	812,6	781,6	18,8	18,1
SMIDOM	722,5	697,2	22,2	21,4
SYTRAIVAL	4 593,1	4 401,5	21,0	20,1

* pour l'Agglo de Villefranche, seul le territoire de l'ex CC Beaujolais Nizérand Morgon collecte les JRM en PAV

* pour l'Arbresle, pas de collecte de JRM en PAV (hormis en déchèterie)

Evolution des tonnages des papiers :
(en tonne et en kg par habitant)

Depuis 2014 les tonnages "papiers" prennent en compte, selon la définition d'Eco-Folio, les Journaux Revues Magazines (JRM) et les Gros de Magasins (GM) issus de la collecte en point d'apport volontaire des papiers et de l'extraction des papiers du multi matériaux et des emballages légers dans les centres de tri (CDT) :

Détails papiers 2016 :

EPCI	GM CDT (1,02)	JRM CDT (1,11)	JRM PAV (1,11)	TOTAL JRM 1,11	TOTAL PAPIERS
Agglo Villefranche Beaujolais	665,0	442,1	211,7	653,8	1 318,8
Beaujolais Pierres Dorées	120,1	67,0	896,3	963,3	1 083,3
Haut Beaujolais	4,3	2,6	89,5	92,0	96,3
Communauté Ouest Rhodanien	83,6	51,5	883,8	935,3	1 018,8
Pays de l'Arbresle	548,9	587,9	115,2	703,1	1 252,0
Saône Beaujolais	45,2	23,2	726,1	749,4	794,5
SMICTOM	84,2	47,9	781,6	829,6	913,8
SMIDOM	67,2	42,4	697,2	739,6	806,8
SYTRAIVAL	1 618,5	1 264,5	4 401,5	5 666,0	7 284,5

Evolution papiers 2014/2016 :

EPCI	2014 (en t)	2015 (en t)	2016 (en t)	2014 (en kg/hab)	2015 (en kg/hab)	2016 (en kg/hab)
Agglo Villefranche Beaujolais	1 346,4	1 815,9	1 318,8	19,3	26,0	18,9
Beaujolais Pierres Dorées	1 260,7	1 171,9	1 083,3	25,9	24,0	22,2
Haut Beaujolais	100,7	100,5	96,3	26,1	26,1	25,0
Communauté Ouest Rhodanien	1 038,9	1 051,1	1 018,8	20,8	21,1	20,4
Pays de l'Arbresle	1 155,8	1 121,4	1 252,0	32,1	31,2	34,8
Saône Beaujolais	847,2	812,7	794,5	25,9	24,8	24,3
SMICTOM	990,6	932,6	913,8	23,0	21,6	21,2
SMIDOM	874,9	813,2	806,8	26,9	25,0	24,8
SYTRAIVAL	7 615,2	7 819,3	7 284,5	24,0	24,7	23,0

A l'augmentation constatée en 2015 (déstockage important de l'ancien centre de tri) succède une baisse importante en 2016 lié à une baisse des JRM collectés en PAV et au stockage sur le centre de tri des JRM extraient du MULTI.

Evolution des tonnages de verre (en tonne et en kg par habitant)

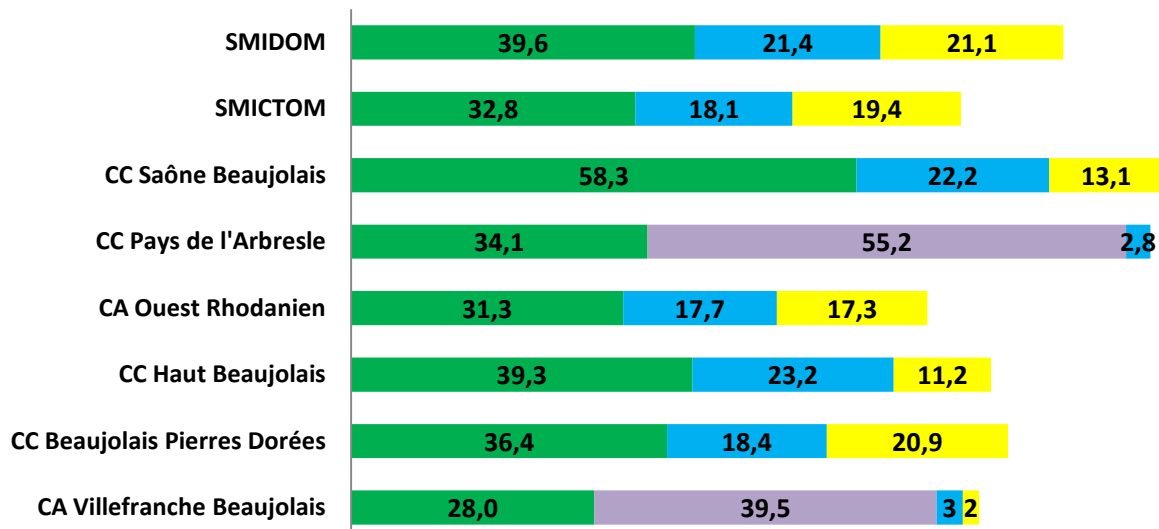
EPCI	2015 (en t)	2016 (en t)	2015 (en kg/hab)	2016 (en kg/hab)	Evolution
Agglo Villefranche Beaujolais	1 922	1 958	27,5	28,0	0,5
Beaujolais Pierres Dorées	1 621	1 665	35,5	36,4	1,0
Haut Beaujolais	159	152	41,4	39,3	-2,1
Communauté Ouest Rhodanien	1 598	1 563	32,0	31,3	-0,7
Pays de l'Arbresle	1 168	1 228	32,5	34,1	1,7
Saône Beaujolais	1 938	1 906	59,2	58,3	-1,0
SMICTOM	1 438	1 414	33,3	32,8	-0,6
SMIDOM	1 260	1 172	38,7	39,6	0,9
SYTRAIVAL	11 105	11 058	35,62	35,59	-0,04

(Point particulier : suite au départ de trois de ses communes la performance du SMIDOM en Kg par habitant augmente entre 2015 et 2016 bien que les tonnages collectés baissent.)

Les performances de collecte sélective des différents EPCI (verre, papiers, emballages légers et Multimatériaux) se situent entre 67 et 94 kilogrammes par an et par habitant. La performance moyenne du SYTRAIVAL est de 78 Kg/an/habitant :

Performance de collecte en Kg/an/hab

■ VERRE ■ MULTI ■ JRM ■ EL



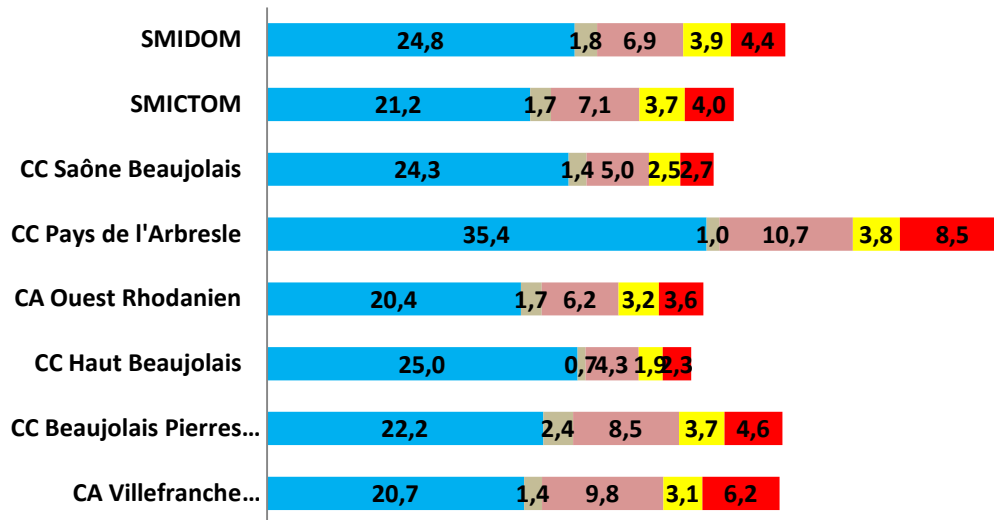
Evolution de la collecte sélective : VERRE+EL+PAPIERS+MULTI

EPCI	2016 (en t)	2016 (en kg/hab)
Agglo Villefranche Beaujolais	4 757,2	72,4
Beaujolais Pierres Dorées	3 580,5	75,7
Haut Beaujolais	284,2	73,7
Communauté Ouest Rhodanien	3 311,4	66,4
Pays de l'Arbresle	3 312,5	92,1
Saône Beaujolais	3 061,7	93,6
SMICTOM	3 032,9	70,3
SMIDOM	2 556,4	82,1
SYTRAIVAL	23 896,8	78,3

Les résultats précédents prenaient en compte les tonnages collectés en porte à porte et en point d'apport volontaire. Les tableaux suivants présentent les quantités de matériaux valorisés dans les filières de recyclage en sortie des centres de tri (ainsi que les quantités de refus), hors verre (ainsi que les stocks triés non expédiés) :

valorisation matière en kg/an/hab

■ PAPIERS ■ METAUX ■ CARTONS ■ PLASTIQUES ■ refus



PAPIERS = JRM (journaux revues magazines) + GM (gros de magasin)

METAUX = Acier + Aluminium

CARTONS = cartonnettes + briques

PLASTIQUES = bouteilles et flacons

En complément de la collecte sélective, la collecte des Déchets d'équipements électroniques et électriques (D3E) a été mise en place en 2007 dans les déchèteries situées sur le territoire du SYTRAIVAL. La mise à disposition des contenants et la collecte en déchèterie sont à la charge de l'éco organisme ECOSYTEMES depuis le premier janvier 2015. Les D3E ainsi collectés sont démantelés avant recyclage de leurs différents composants et matériaux. La performance du SYTRAIVAL est en augmentation chaque année et est de 8,74 Kg/hab/an en 2016. la performance au niveau nationale (en milieu semi-urbain) est de 6.6 Kg/hab/an.

EVOLUTION TONNAGES D3E, 2014 / 2016

Tonnages	2014	2015	2016	Evolution 2015-2016
Gros Electro Ménager Hors Froid	693	773	889	15%
Gros Electro Ménager	430	439	446	2%
Ecrans	500	482	523	9%
Petits Appareils en Mélange	820	825	909	10%
TOTAL D3E	2443	2519	2767	10%
Kg/an/hab	7,71	7,95	8,74	10%
Reversements aux collectivités	127 000 €	162 000 €	172 000 €	6%
€ / tonne	52 €	64 €	62 €	-3%

Le taux de valorisation, incluant le réemploi (appareils entiers et composants), la valorisation matière et la valorisation énergétique s'élève à 91 % pour l'année 2016.

Les filières de traitement sont les suivantes :

- Pour le Gros Electro Ménager Hors Froid, société PURFER à St Pierre de Chandieu (dans le 69)
- Pour le Gros Electro Ménager Froid et les Petits Appareils en Mélange, société SITA à Feyzin (dans le 69)
- Pour les écrans, société ENVIRONNEMENT RECYCLING à Villeurbanne (dans le 69)

Collecte des meubles (Eco mobilier) :

Le 01 avril 2014 un contrat avec Eco mobilier a été signé pour la mise en place d'une collecte des Déchets d'Equipement d'Ameublement (DEA) en déchèterie.

En 2013, le tonnage total (encombrants, bois, ferrailles) collecté sur les déchèteries du territoire était de 27 797 tonnes soit un tonnage estimé de meubles de 6 430 tonnes.

Au 31/12/2016 sept déchèteries, 49 % des tonnages du territoire, (Arnas, Belleville, Toussieux, Francheleins, Theizé, Fleurieux et St Marcel l'Eclairé), sont équipées en benne de collecte des DEA.

Collecte DEA 2016 :

Tonnages DEA

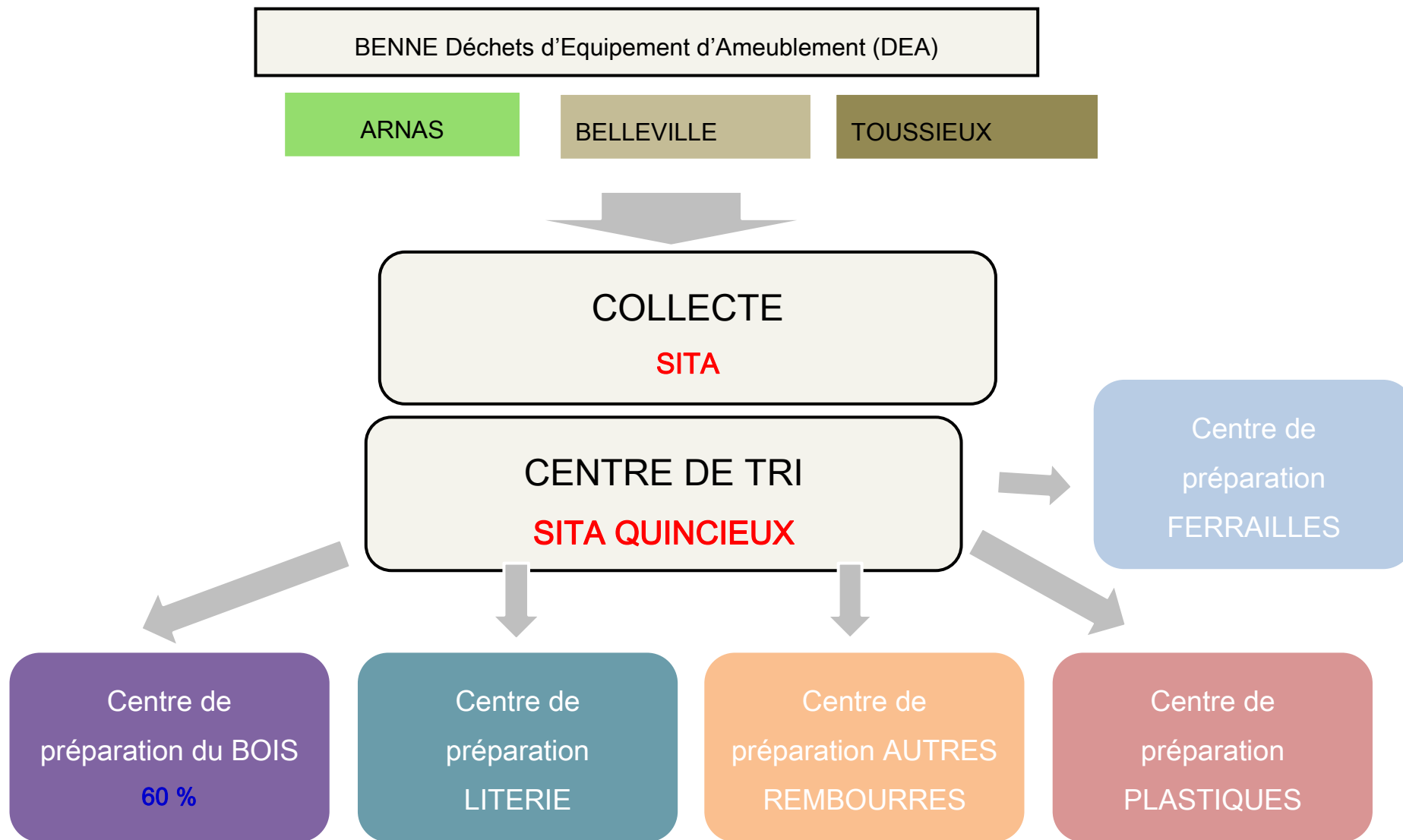
2016

	benne DEA	Tonnages
Agglo Villefranche	15/07/2014	575,3
CC Beaujolais Pierres dorées		
Theizé	10/02/2016	73,6
CA Ouest Rhodanien		0,0
St Marcel	05/02/2016	364,3
C.C. du Pays de l'Abresle		411,7
Fleurieux	15/02/2016	411,7
C.C. Saône Beaujolais		
Belleville	15/07/2014	302,8
Smictom Saône Dombes		
Toussieux	15/07/2014	137,1
Smidom de Thoissey		
Francheleins	08/02/2016	89,9

TOTAL	1 954,6
--------------	----------------

En 2017, huit nouvelles déchèteries seront équipées.

Une fois collecté ces DEA sont envoyés sur un centre de pré tri (SUEZ Quincieux) et séparés en cinq fractions, avant expédition dans des « centres de préparation » spécifiques (pour le bois, la literie, les rembourrés, le plastique et la ferraille).



C. LES INDICATEURS FINANCIERS

1. Synthèse générale des comptes

	Résultat clôture 2015	Part affecté à l'investissement	Résultat exercice 2016	Résultat clôture 2016
Budget principal				
- investissement	153 788.32		-76 463.82	77 324.50
- exploitation	42 723.91		21 185.84	63 909.75
	196 512.23		Total Principal	141 234.25
Budget Valorisation énergétique				
- investissement	-350 804.73		180 854.68	- 169 950.05
- exploitation	10 276 383.90	4 242 838.55	735 814.28	6 769 359.63
	9 925 579.17		Total Valorisation	6 599 409.58
Budget compostage				
- investissement	1 475 020.49		132 523.61	1 607 544.10
- exploitation	649 887.45		-227 936.36	421 951.09
	2 124 907.94		Total Compostage	2 029 495.19
Budget collecte sélective				
- investissement	85 242.61		-206 397.77	-121 155.16
- exploitation	1 062 590.63	374 764.63	1 302 013.66	1 989 839.66
	1 147 833.24		Total collecte sélective	1 868 684.50
Budget CET 3				
- investissement	69 671.60		0.00	69 671.60
- exploitation	165 576.64		52 095.78	217 672.42
			Total CET 3	287 344.02
			Total Général	10 926 167.54

2. Prix des prestations

Il est rappelé que ces tarifs équilibrent la totalité du service. Le Sytraival est un établissement public sans fiscalité ni participation des collectivités autres que le coût à la tonne du service.

Ces prix couvrent l'intégralité du coût investissement (amortissement et emprunt) et exploitation (administration et prestations).

En 2009, une taxe globale pour activité polluante (TGAP) a été ajoutée à l'usine d'incinération et une évolution de cette taxe a été fixée pour les années avenir.

a) usine d'incinération

LIBELLE RUBRIQUE	Rappel tarifs 2015 Hors taxes	Montant proposé pour 2016 en € Hors taxes	Variation compris Hors taxe	Montant proposé pour 2016 en € TGAP comprise Hors TVA	
Déchets ménagers :					
Accueil usine d'incinération membres du syndicat mixte :					
- Collectivités adhérentes exploitation	90*	90*	0%	94.13	
- Collectivités non adhérentes au syndicat mixte	106 *	106*	0%	110.13	
- apports selon notre demande	94*	94*	0%	98.13	
Déchets encombrants	90*	90*		94.13	
Boues de station	113,3*	113,3*	0%	117.43	
Déchets industriels assimilés	127,8*	127,8*	0%	131.93	
Déchets industriels en régie	136,8*	136,8*	0%	140.93	
Déchets hospitaliers**	363**	363**	0%	374.04	
TGAP A AJOUTER : *4.13 € par tonne et ** 11.06 €/t en 2016					

b) plate-forme de compostage :

	Rappel tarifs 2015 Hors taxes	Montant proposé pour 2016 en € Hors taxes		
		Du 1^{er} au 29 février	A compter du 1^{er} mars	
Déchets en provenance des déchèteries	38	38	34	-10.53 %
Déchets en provenance des communes	36	36	32	-11.11 %
Autres déchets verts reçus sur la plate-forme	44.10	44.10	40	-9.30 %

c) centre d'enfouissement technique à Arnas :

Déchets en provenance des déchetteries	5.0	5.0	0%
Autres déchets inertes	5.3	5.30	0%

d) collecte sélective :

Journaux magazines	0	0	0%
Tri emballages légers en vrac	192	177	-7.8 %
Tri emballages légers en vrac sans transfert		147	
Tri emballages légers en sac	213	198	-7 %
Tri emballages légers en sac sans transfert		168	
Tri Multi en vrac	127	119	-6.3 %
Tri Multi en vrac sans transfert		102	
Tri Multi en sac	149	141	-5.4 %
Tri Multi en sac sans transfert		124	
Refus de tri	90*	90*	0%
Verre	17,5	17,50	0%
Plâtre	95	95	0%

e) CET Saint Etienne sur Chalaronne :

	Hors TGAP Tarif 2015	Hors TGAP Tarif 2016	TGAP comprise	Variation compris TGAP Hors TVA
Refus de tri	105*	105*	137	0%
Amiante en alvéole dédiée	100*	100*	132	0%
*TGAP A AJOUTER 32 €/T certification Iso 14001				

3. Prestations rémunérées à des entreprises sur contrat :

	Nom de la société	Montant de la prestation (en HT)
VALORISATION ENERGETIQUE		
Transfert St Etienne sur Chalaronne	SERNED	45 303 €
Transfert Fleurieux sur Arbresle + Tarare	SITA	145 645 €
Transfert Fleurieux sur Bourg de Thizy	SITA	138 054 €
Exploitation de l'usine d'incinération	CIDEME	5 103 670 €
Exploitation du réseau de chaleur	CIDEME	132 263 €
Broyage et transport des encombrants	SERNED	344 855 €
Mise en balle des OMR durant arrêt technique UIOM	PRESTABALLES	63 874 €
Surveillance des eaux souterraines et de surface	ASPECT	9 038 €
COMPOST		
Exploitation de la plate-forme de compostage	RACINE	249 973 €
Compostage des déchèteries	BIODE	79 948 €
	DCR01	114 217 €
	SEDE	83 635 €
COLLECTE SELECTIVE		
Les JRM		
Collecte et transport des journaux magazine	GUERIN	173 796 €
Transfert, tri et reprise des JRM	VEOLIA	74 188 €
Le VERRE		
Collecte et transport du verre	GUERIN DUBUIS	470 306 € 30 315 €
Les EMBALLAGES LEGERS et le MULTI		
Prestation de transfert des collectes sélectives	VEOLIA	137 243 €
Caractérisation, tri et conditionnement des EL + M	NICOLLIN	836 230 €

4. Aides versées à l'investissement en 2016:

Département de l'Ain : Création plateforme mâchefers Quincieux – 2 ^{ème} et 3 ^{ème} acomptes		
<i>Part Budget Valorisation Energétique</i>		131 969 €
<i>Part Budget Collecte Sélective</i>		18 439 €
ADEME RA : Réseau de chaleur		
<i>Extension du réseau de chaleur (avance 15 %)</i>		60 862.50 €
<i>Elaboration d'un schéma directeur</i>		7 540 €
Participation CCMB aux charges d'emprunt en cours et ses charges nouvelles induites		90 514.50 €

5. Comptabilité analytique par budget :

➤ Budget Principal

Ce budget regroupe les charges d'administration générale du Sytraival : charges de personnel, fournitures diverses, entretien des locaux, maintenance informatique, frais de télécommunication,...

Ces frais sont répartis sur les autres budgets selon le temps passé par le personnel du Sytraival. Cette clef de répartition est chaque année votée.

REPARTITION DES FRAIS D'ADMINISTRATION GENERALE 2016

	Valorisation énergétique	Plate-forme de compostage	cet 3	Collecte sélective	Total
Directrice	64%	20%	4%	12%	100%
Comptabilité budget	77%	7%	1%	15%	100%
Sécret Gestion UIOM	81%	18%	1%	0%	100%
Collecte Sélective	20%	10%	0%	70%	100%
Pourcentage valorisé	60,50%	13,75%	1,50%	24,25%	100,00%
Montant en €	199 650	45 375	4 950	80 025	330 000
Technicien suivi de chantier (*)	30 000,00 €				
total	229 650,00	45 375,00	4 950,00	80 025,00	360 000,00

(*) Embauche un technicien pour suivre la réalisation technique des chantiers de constructions de Quincieux ainsi que le réseau de chauffage.

Réalisé 2016
(montants arrondis)

Charges à caractère général	66 980
Charges du personnel	276 367
Indemnités élus	77 294
Amortissement	5 463
Charges exceptionnelles	0
TOTAL DEPENSES	426 104
Participation des budgets	360 000
Remboursement sur rémunération de personnel	10 633
Produits exceptionnels (dont inter Ambassadrice)	7 877
Reprise excédent d'Investissement	68 780
TOTAL RECETTE	447 290
Résultat de l'exercice	+ 21 186

➤ **Budget Valorisation Energétique**

Réalisé 2016
(montants arrondis)

<i>Contrat exploitation usine CIDEME + chaufferie</i>	5 103 670
<i>Contrat exploitation réseau</i>	132 362
<i>Exploitation CET</i>	366 168
<i>Frais de transfert</i>	610 296
<i>Achat EDF(usine)</i>	44 147
<i>Location (démétis + mobilière)</i>	3 145
<i>Entretien maintenance</i>	1 200
<i>divers (prime d'ass+honoraires...)</i>	209 934
<i>Impôt et taxes</i>	425 065
<i>traitement OM extérieures</i>	375 892
<i>Mise en balles et reprise</i>	88 415
<i>Broyage des encombrants et reprise</i>	315 543
<i>Plâtre</i>	100 241
<i>Analyse des eaux</i>	8 838
<i>Dépenses exceptionnelles (stock GER 2^{ème} mensualité)</i>	140 000
<i>Autres dépenses</i>	210 745
Charges à caractères générales	8 135 662
Amortissement Usine et chaufferie	2 842 539
Autres charges de gestion (BP)	229 650
Charges financières (dettes)	278 443
Charges exceptionnelles (remboursement chauffage, annulation titres)	14 672
Dotations provisions	35 000
TOTAL DEPENSES	11 535 967
<i>Vente de chaleur</i>	1 498 227
<i>Vente d'électricité</i>	1 537 431
<i>traitement plâtre</i>	88 423
<i>Vente ferrailles</i>	37 116
<i>Traitement OM</i>	6 517 170
<i>Traitement des DIB</i>	80 949
<i>Traitement des médicaments</i>	51 477
<i>Traitement des déchets hospitaliers</i>	380 147
<i>traitement des encombrants broyés</i>	598 653
<i>Traitement au centre de stockage</i>	2 510
<i>Refus de tri</i>	107 771
<i>Divers</i>	222
Total ventes	10 900 095
TGAP	346 357
Autres charges de gestion courante	45 402
Reprise subvention + régul amort	754 622
Produits exceptionnels (dont condamnation CNIM)	225 306
TOTAL RECETTE	12 271 782
Résultat de l'exercice	+ 735 815

➤ **Budget Compost**

Réalisé 2016
(montants arrondis)

<i>Exploitation plate forme Arnas (Racine)</i>	249 973
<i>Traitement déchets verts Reyrieux (BIODE)</i>	91 645
<i>Traitement déchets verts Baneins (DCR 01)</i>	114 217
<i>Traitement déchets verts Monsol (SEDE)</i>	83 635
<i>Divers</i>	3 631
Charges à caractères générales	543 101
Amortissement	132 524
Charges de gestion (BP)	45 375
Autres charges de gestion courante	768
Péréquation transport	31 540
Reversement exceptionnel aux EPCI membres	300 000
TOTAL DEPENSES	1 053 308
Traitement déchets verts (artisans, collectivités, déchèteries,...)	825 370
Recettes exceptionnelles	2
TOTAL RECETTES	825 372
Résultat de l'exercice	- 227 936

➤ **Budget Collecte Sélective**

Réalisé 2016
(montants arrondis)

<i>Marché verre</i>	500 368
<i>Marché journaux magazines</i>	251 685
<i>Marché emballages légers</i>	570 536
<i>Marché multi-matériaux</i>	445 084
<i>Mise en balle cartons</i>	51 850
<i>Divers</i>	5 702
Charges à caractères général	1 825 225
<i>Participation budget principal</i>	80 025
<i>Reversement matériaux CS</i>	581 854
<i>Reversement Eco-emballages</i>	2 223 219
<i>Reversement journaux excédent JRM N-1</i>	28 882
<i>Participation bornes enterrées verre</i>	23 000
<i>Reversement matériaux D3E N-1</i>	161 817
<i>Reversement Eco mobilier</i>	227 988
<i>Reversement excédent papier issu du multi</i>	71 842
<i>Régul reversement année 2015</i>	16 162
Charges de gestion courante	3 414 789
Charges exceptionnelles (dont les refus de tri)	144 153
TOTAL DEPENSES	5 384 167
<i>Revente verre</i>	235 535
<i>Reversement transport verrier (8,50 euros / tonne)</i>	81 056
<i>Revente journaux magazines</i>	466 591
<i>Reprise des gros de magasins</i>	125 014
<i>Revente des matériaux / reprise DEEE</i>	352 348
<i>Traitement verre collectivité</i>	191 169
<i>Reprise des cartons de déchèteries</i>	242 012
<i>Traitement emballages</i>	744 806
<i>Traitement des multi matériaux</i>	508 639
<i>Facturation des refus de tri aux EPCI membres</i>	112 726
Ventes et prestations de service	3 059 896
<i>Soutien Eco-emballage</i>	3 135 670
<i>Soutien Eco-mobilier</i>	227 988
<i>Soutien DEEE</i>	262 524
Participations Eco-organismes	3 626 181
Autres produits de gestion courante	102
TOTAL RECETTES	6 686 180
Résultat de l'exercice	+ 1302 013

Synthèse des coûts par opérations

SYNTHESE des OPERATIONS - VUE SYNTHETIQUE

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
	au 31.12.16	au 31.12.16	au 31.12.16
VERRE	560 172,53	507 759,63	-52 412,90
PAPIER	300 572,43	466 591,40	166 018,97
EMBALLAGES LEGERES	666 206,25	820 469,93	154 263,68
MULTI MATERIAUX	573 995,03	545 701,87	-28 293,16
REVERSEMENT MATIERES	665 130,97	719 373,48	54 242,51
ECO ORGANISMES	2 613 024,50	3 626 182,11	1 013 157,61
ECO EMBALLAGES	2 223 219,38	3 135 669,38	912 450,00
ECO MOBILIER	227 988,35	227 988,35	0,00
D3E	161 816,77	262 524,38	100 707,61
avocats	65,00		
amortissement		101,00	
opérations de régul Trésorerie		0,95	
subvention à la Recyclerie	5 000,00		
	5 384 166,71	6 686 180,37	1 302 013,66

➤ Budget CET III

Réalisé 2016
(montants arrondis)

Participation budget principal	4 950
Charges à caractère général	1 237
TOTAL DEPENSES	6 187
Inerte des déchèteries (gravats)	57 437
Produits exceptionnels	846
TOTAL RECETTES	58 283
Résultat de l'exercice	+ 52 096

D. COMMUNICATION et PREVENTION

Depuis quelques années, le SYTRAIVAL a créé un poste d'ambassadrice de tri à la disposition de ses adhérents afin d' informer davantage sur les consignes de tri, le recyclage, la réduction des déchets, le compostage... Dans cette optique plusieurs actions sont menées.

I. Communication:

En plus des actions cités dans les faits marquants, nous continuons les animations en milieu scolaire, les visites des installations du SYTRAIVAL, des stands sur des manifestations et la réalisation d'articles pour les bulletins municipaux ou intercommunaux.

Voici ci-dessous le détails de toutes nos actions:

➤ **Interventions en milieu scolaire et TAPS:**

Depuis 2012, des animations sont proposées aux écoles au tarif de 50 €HT. Pour les TAPS le tarif est de 50€HT pour 2h et 25€HT pour 1h. En 2016, 149 interventions scolaires/TAPS ont été réalisées sur le territoire du SYTRAIVAL. De plus en plus d'écoles nous demandent d'intervenir.

Plus de 3400 élèves ont été sensibilisés au tri, au recyclage, au compostage, à la consommation...

Répartition des interventions

	Ecole	TAPS
CCBPD	12	7
CAVB	4	0
CCPA	0	1
CCSB	28	9
SMICTOM	87	2

➤ **Visites des installations du SYTRAIVAL:**

Le SYTRAIVAL propose à tous les établissements scolaires de son territoire des visites gratuites de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Villefranche ainsi que de la plate forme de compostage d'Arnas. Ce sont 9 visites de l'UVE et 5 de la plate forme qui ont été organisées.

Ce sont près de 200 personnes qui sont venus visiter les installations SYTRAIVAL.

De plus, le SYTRAIVAL peut proposer 10 visites gratuites à l'ensemble de ses adhérents du centre de tri des collectes sélectives chez Nicollin à Saint Fons. En 2016 les 10 visites ont été réalisées.

➤ **Manifestations:**

Pour aller plus loin dans sa communication de proximité, le SYTRAIVAL propose la mise en place d'un stand lors de manifestation, de marché ou même lors de réunion en pied de Point d'Apport Volontaire (PAV). Cette année le SYTRAIVAL s'est rendu sur trois manifestations, marchés ou PAV dont deux lors de la semaine de réduction des déchets et une lors de la semaine de l'environnement.



➤ **Animation tout public:**

Le SYTRAIVAL propose des animations tout public comme des réunions, des ateliers ou encore des animations avec les bailleurs sociaux. Cette année le SYTRAIVAL a réalisé deux ateliers avec l'OPAC sur le secteur de la CCSB et de la CCBPD, deux réunions/ateliers sur la consommation et le compostage et une animation avec des réfugiés sur le tri des déchets.

➤ **Spot cinéma sur le verre:**

Pour continuer la démarche du plan verre, un spot cinéma de 20 secondes sur les consignes de tri du verre, a été diffusé dans les cinémas de notre territoire. Six cinémas ont participé à cette campagne de sensibilisation. Ce spot nous a été donné par le SITOM Nord-Isère. Nous avons apporté quelques modifications notamment sur les logos et la durée. La diffusion a eu lieu sur deux périodes: Juin/juillet/août et octobre/novembre/décembre.

➤ **Lettre d'information du SYTRAIVAL:**

Une lettre d'information aux élus a été envoyée sur 2017. Elle a pour but de faire connaître le SYTRAIVAL, de communiquer sur nos actions... Elle est également mise en ligne sur notre site internet.



➤ **Articles pour bulletins:**

Comme chaque année, le SYTRAIVAL propose un ou des articles pour les bulletins communaux et intercommunaux. Cette année, l'article concernait la réduction des déchets.

➤ **Outils de communication:**

Le SYTRAIVAL veut aller plus loin en proposant des interventions sur les manifestations publiques. Pour continuer dans ce sens, il a investi dans l'achat d'un stand et d'une banderole.



➤ Visites de site:

Le SYTRAIVAL a organisé deux visites durant l'année:

- ▶ Deux usines de recyclage du plastique en Côte d'Or (21), usine MPB (PAPREC) et usine INFINEO: 20 élus et techniciens étaient présents lors de ces visites qui ont eu lieu le 30 juin 2016.
- ▶ Le CIEL, Centre d'Immersion Educatif et Ludique de l'Unité de Valorisation Energétique du SIDEFAGE à Bellegarde sur Valserine (01): 24 élus et techniciens étaient présents lors de cette visite qui a eu lieu le 18 octobre 2016.



Visite de l'usine PAPREC



Visite du CIEL SIDEFAGE

➤ Trophée verre

Depuis 2013, suite aux actions menées par le SYTRAIVAL, ses adhérents et les communes de son territoire dans le cadre de son plan de relance du recyclage du verre, 300 tonnes supplémentaires par an ont été collectées et recyclées.

Fort de ce résultat et pour maintenir cet élan, le SYTRAIVAL a décidé de décerner des trophées verre aux trois communes les plus performantes pour l'année 2015. Trois catégories ont été établies: moins de 1000 habitants, de 1000 à 4000 habitants et plus de 4000 habitants.

Ces trophées ont été remis en décembre 2016 lors d'un comité syndical en partenariat avec Eco-emballage, Verralia et la ligue contre le cancer.

Les communes lauréates sont:

- ✓ Catégorie moins de 1000 habitants: **Chénelette** avec une performance de **63.45 kg/hab**
- ✓ Catégorie de 1000 à 4000 habitants: **Denicé** avec une performance de **55.12 kg/hab**
- ✓ Catégorie de plus de 4000 habitants: **Reyrieux** avec une performance de **34.43 kg/hab**

Les trophées remis aux communes gagnantes ont été confectionnés par les enfants de notre territoire:

- ✓ Ecole de Reyrieux lors des TAPS
- ✓ Ecole de Marchampt lors des TAPS
- ✓ Centre de loisirs de Montceaux



II. Prévention:

Des programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés voient le jour en 2015. Pour aider nos collectivités adhérentes à réaliser leur programme nous leur proposerons en 2016 des actions:

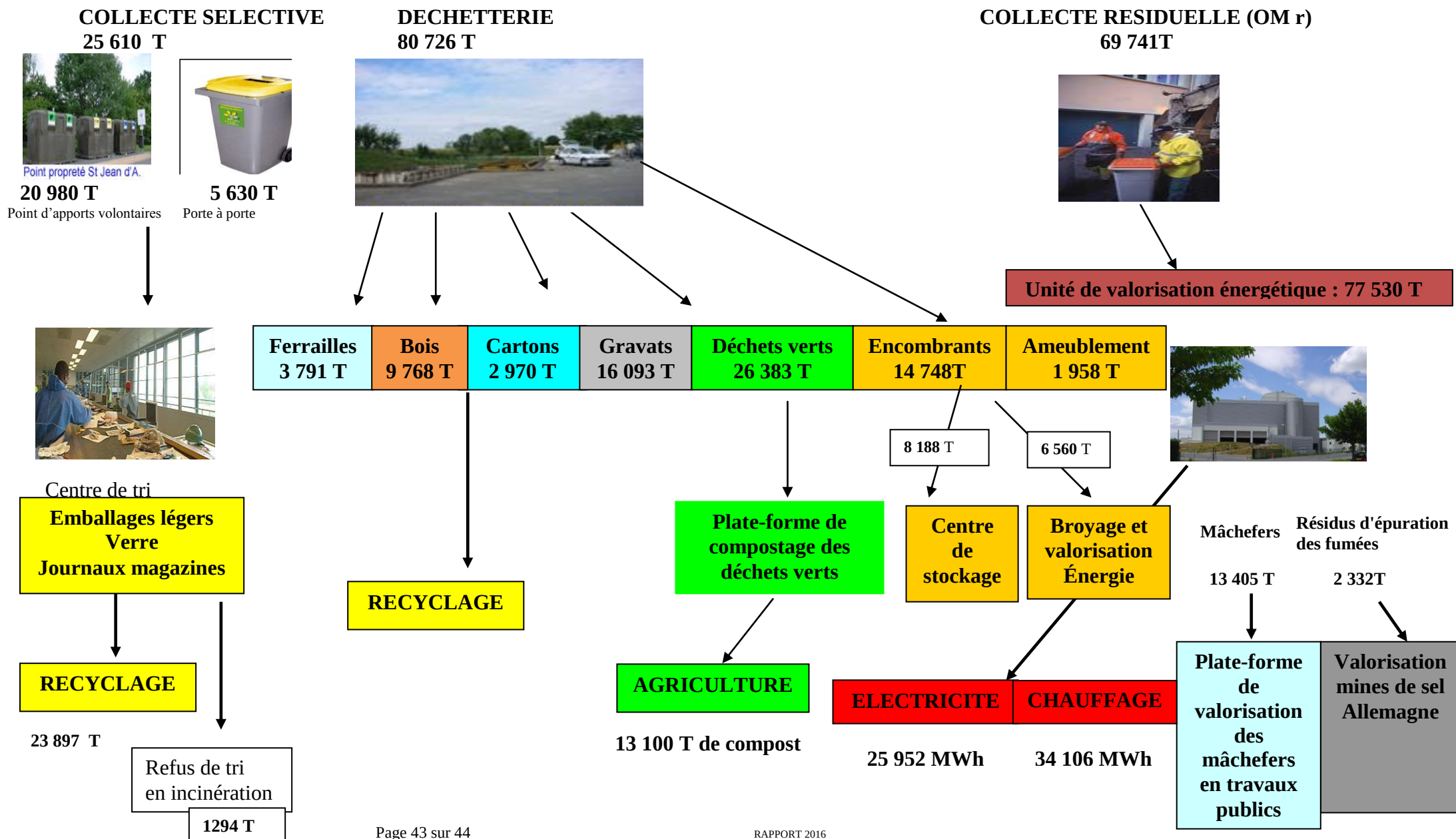
➤ **Formation sur le compostage:**

Nous proposons aux EPCI des formations pour leurs usagers lors de la distribution de composteurs, lors de réunion publique ou encore de les accompagner lors de projets avec les écoles.

➤ **Article pour les bulletins:**

Un article sur la réduction des déchets a été proposé aux EPCI pour leurs bulletins intercommunaux. Le but étant également, que chaque EPCI le propose à leurs communes.

E. RECAPITULATIF DES FILIERES DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS



F. BILAN / Loi de transition énergétique

Les principales mesures du plan d'action déchets 2009-2012, adoptées dans le cadre du Grenelle 2 ont été renforcées par la loi de transition énergétique du 18 août 2015 qui détermine plusieurs axes dont la lutte contre le gaspillage et la promotion des économies circulaires. Cet axe fixe comme objectifs :

- Réduction de 10% des déchets d'ici 2020;
- Augmentation du taux de recyclage à 55% des déchets non dangereux en 2020 et à 65% en 2025;
- Réduction de 50% des déchets mis en centres de stockage en 2020

Sur le territoire du Sytraival, on observe une diminution de la production des déchets ménagers résiduels en moyenne de 1% par an. Pour augmenter celle-ci, il faut mettre en place des actions de prévention efficaces. En 2016, de nombreuses actions de communications ont été renforcées afin d'avoir une action efficace en concertation avec nos EPCI adhérentes.

Au niveau du taux de recyclage, celui-ci est de 52% en 2016. L'augmentation est liée à au taux de collectes sélectives des emballages mais aussi à la mise en place de nouveaux points de collecte comme les meubles ou le plâtre sur les déchèteries.

Actuellement, une partie des encombrants des déchèteries vont en centre de stockage soit 56% des tonnages actuels. En 2017, la mise en place sur Quincieux d'une plateforme de broyage des encombrants va permettre de traiter un tonnage supplémentaire (6000 T) en valorisation énergétique à Villefranche sur Saône.

Une étude sur l'évolution du gisement et des actions à mettre en place pour être conforme avec la loi de transition énergétique a été réalisée en 2016 sur le territoire de COVADE (coopération entre la métropole de Lyon, SITOM Nord Isère, ORGANOM, SYTRAIVAL). Cette étude montre que l'objectif national de 65 % de valorisation matière en 2025 est très difficile à tenir avec des hypothèses maximalistes qui sont irréalistes sur le plan opérationnel. En effet, ces hypothèses doivent tenir compte des difficultés rencontrées sur le terrain pour trouver des exutoires pérennes pour la valorisation dans des conditions techniques et économiques acceptables (saturation de filières bois, plastiques, absence de filières PVC...)

Néanmoins, il est nécessaire de progresser afin de tendre cet objectif et l'étude montre qu'en mettant en place des actions comme l'extension des consignes de tri des emballage, le développement du compostage domestique permettrait au mieux obtenir sur le territoire un taux de 61% (avec prise en compte de la valorisation des mâchefers). Dans tous les cas, malgré une augmentation de la population dans ces territoires, on aura une baisse de tonnages de déchets ménagers résiduels qui pourra varier selon le choix des actions entre 7% et 15%.